



## Procédés d'évaluation

*Ce document est mis à disposition du public à l'auto-école sur demande*

### Pourquoi une évaluation de départ ?

Pour nos formations voiture (B/ AAC/ Boite automatique) et moto (A1/ A2) celle-ci est obligatoire.

L'évaluation, soit dynamique avec questionnaire papier ou informatique (éval+ logiciel) sert à diagnostiquer les compétences de l'élève en matière de conduite (psychomotrices, cognitives, expériences, motivation...) afin d'évaluer au mieux le volume horaire de formation nécessaire pour atteindre les compétences requises pour être un conducteur sûr et responsable. L'estimation est uniquement à titre indicatif et ne peut avoir de valeur contractuelle. Celle-ci a une durée de 45 à 60 minutes.

### À quel moment ?

L'évaluation s'effectue en premier lieu lors de la demande de devis.

Celle-ci va nous permettre de déterminer un volume horaire prévisionnel, ainsi nous pourrons vous proposer une offre financière personnalisée.

Nous attendons donc le résultat de votre évaluation avant d'effectuer, de remplir ou de signer tout type de contrat.



AUTO-ECOLE MICHELET  
11 rue du point du jour  
02000 LAON  
Tél/ Fax : 03.23.23.49.18  
Agrément : E02 002 03 040  
NDA : 32 02 01 521 02